



# PROJET PÉDAGOGIQUE

## ACCUEIL PERISCOLAIRE EXTRASCOLAIRE

### ALSH Lestrade Terrasson

# 2026



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL</b>	<b>5</b>
<b>LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE</b>	
Les objectifs éducatifs de la communauté des communes terrassonais haut perigord noir	6
La collaboration des acteurs	8
<b>L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE</b>	<b>9</b>
Le territoire	9
La localisation	10
Les partenaires	11
<hr/>	
<b>PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION</b>	<b>12</b>
<b>LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?</b>	<b>13</b>
<b>NOTRE PLAIDOYER ENFANCE</b>	<b>14</b>
<b>NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS</b>	<b>15</b>
des caractéristiques par tranches d'âge	17
Un accueil inclusif	16
La participation des mineurs	18
Le respect du cadre de vie en société	18
Le développement des compétences psychosociales	20
<hr/>	
<b>FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE</b>	<b>21</b>
<b>LE CADRE DE L'ACCUEIL</b>	<b>22</b>
Les capacités d'accueil	24
Les horaires d'accueil	22
<b>LES MODALITÉS D'ACCUEIL</b>	<b>23</b>
Les espaces d'accueil	23
Les modalités d'inscriptions et tarification	25
Les modalités de restauration	26
Les journées types	26
Le Séjour avec nuité	30
<b>LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE</b>	<b>34</b>
<hr/>	
<b>LES RELATIONS EXTERNES</b>	<b>37</b>
<b>LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES</b>	<b>38</b>
<b>LE LIEN AVEC LE TERRITOIRE</b>	<b>39</b>
<b>LE CADRE LÉGAL</b>	<b>41</b>
<hr/>	
<b>ÉVALUATION</b>	<b>42</b>



## INTRODUCTION

La Communauté de communes Terrassonnaise haut périgord Noir de Terrasson a confié la gestion de l'ALSH Lestrade à l'association Léo Lagrange Animation (LLA) depuis le février 2016.

La communauté de communes mène une politique éducative volontariste pour laquelle Léo Lagrange Animation déploie des actions éducatives dans le cadre d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Ce projet pédagogique est spécifique à l'accueil de loisirs de Lestrade de la communauté des communes. Le projet pédagogique de Léo Lagrange Animation répond au aux objectifs de la communauté de communes pour **favoriser l'épanouissement de tous les enfants**.

Les équipes interviennent sur la commune de Terrasson où se situe l'ALSH :

Cela concerne :

- L'accueil extrascolaire des petites vacances d'automne, de février, d'avril pour les 3 ans – 13 ans à Terrasson et aux communes du territoire.
- L'accueil extrascolaire des grandes vacances de [juillet (4 semaines) / août (4 semaines)] pour les 3- 13 ans à Terrasson. (Voir liste des communes en annexe)
- L'accueil périscolaire des mercredis pour les 3 – 13 ans.

Le **projet pédagogique** décline l'articulation concertée des modalités de mise en œuvre des objectifs de la communauté des communes et du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (cf. partie annexes et ressources). Il fixe les objectifs pour chacun des axes éducatifs travaillés. C'est un document obligatoire, élaboré par la direction de l'accueil de loisirs périscolaire en concertation avec l'équipe d'animation.

Les **projets d'animations**, quant à eux, complètent le projet pédagogique. Ils détaillent les actions à organiser pour atteindre les objectifs fixés. Après réflexions avec l'équipe d'animation les fils conducteurs et thèmes d'activité avec l'équipe. Ils sont définis et construis grâce au projet pédagogique, ils élaborent les modalités d'évaluation.  
(détails page 23)



A photograph showing a teacher with glasses and a striped shirt, a boy in a black Nike t-shirt, and another boy in a blue t-shirt and a patterned cap, all looking down at a board game on a table. The board game has illustrations of people and text in French.

PARTIE 1

# PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL



## LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Il est en cours d'écriture avec les différents partenaires, les 3 sites d'accueil du territoire et les intervenants. L'équipe de l'accueil de loisirs tient une place active dans cet outil de collaboration locale, pour assurer une bonne articulation entre les différents temps de vie de l'enfant.

La place accordée aux partenaires dans le PEDT est essentielle :

- Elle garantit la diversité des approches pédagogiques et des ressources disponibles.
- Elle permet une meilleure prise en compte des réalités locales et des besoins spécifiques des familles.
- Elle favorise une dynamique de réseau, source de cohérence et d'innovation éducative.

En travaillant en partenariat, nous contribuons collectivement à **un environnement éducatif riche, cohérent et inclusif**, au service de l'épanouissement de chaque enfant.

Pour la communauté des communes du Terrassonnais, mobiliser les familles autour de l'éducation, c'est aussi tenter de répondre collectivement à un enjeu politique plus large que la simple garde des enfants. Les enjeux éducatifs du temps libre des enfants, il s'agit pour nous de sortir de l'occupationnel et du consumérisme. échange avec les différents intervenants enfance, valoriser les temps libres des enfants en ayant des échanges avec les familles, les différents acteurs de l'enfance : familles, école, clubs sportifs, différentes associations. Deux enjeux sont importants pour nous l'égalité des chances, l'égalité des territoires



## LES AXES PRIORITAIRES pour l'Accueil de loisirs de Terrasson



Santé globale : bien-être physique, mentale et sociale  
Alimentation  
Activité Physique  
Sommeil  
Emotions positives



## LA COLLABORATION DES ACTEURS

L'accueil de loisirs de LESTRADE contribue à la dynamique éducative de proximité.

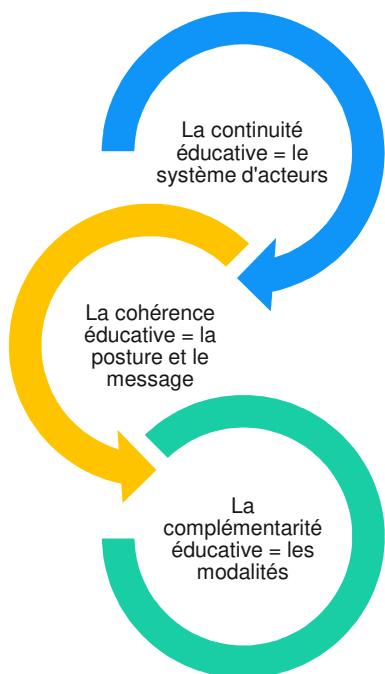
La coordination des acteurs et des projets éducatifs, au niveau local, assure une réponse cohérente en termes de prévention et d'attention aux besoins éducatifs des enfants : autonomie, sécurité affective et physique, etc.

C'est une « chaîne éducative » dans laquelle chaque acteur est un maillon qui tente d'apporter à l'enfant une réponse, et qui reconnaît l'interdépendance et la spécificité de chacun pour bâtir une réelle complémentarité, et créer ainsi une continuité éducative cohérente.

Pour exemple, coordonner un système d'acteurs pour un service public d'éducation efficace, c'est :

- Travailler une approche globale de l'enfant
- Mobiliser l'ensemble des partenaires

**Un triptyque essentiel : complémentarité / continuité / cohérence éducative**



**L'enfant est « un ».** L'articulation, dans une approche globale de l'enfant, des actions de tous ceux qui en ont la charge (familles, collectivités, équipes éducatives et enseignantes, accueil périscolaire, associations, etc.) lui apporte une cohérence sécurisante, ancrée dans son territoire. Les valeurs communes de justice sociale, d'émancipation, de transition écologique et d'égalité sont l'ossature de ces actions. Cette organisation favorise la mobilisation et l'optimisation des ressources environnantes pour une meilleure réponse aux besoins spécifiques des enfants.



# L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

## LE TERRITOIRE

La communauté des communes est un territoire rural et urbain de 23 000 habitants. La communauté des communes s'étend sur **568,70 km<sup>2</sup>**, elle se découpe en 37 communes : [voir annexe]. La communauté des communes affiche les éléments marquants suivants :

**Sa localisation en fait une commune très attractive, notamment pour :**

- Sa diversité culturelle ; ethnique
- Son accessibilité proximité avec les villes moyennes de Brive et Périgueux ; pas de transports en commun ; gare SNCF, bretelle accès A89.
- Son cadre de vie cœur historique, espaces verts ; situé au bord de la Vézère ; développement économique en pleine expansion ; très touristique de part son patrimoine local (châteaux Moyen âge et Renaissance, grands sites préhistoriques), les activités au fil de l'eau, canoé kayak, gabarres.

**La communauté des communes du terrassonnais a connu un essor particulier depuis ces 20 dernières années :**

- La communauté des communes a vu s'installer de nombreuses familles en recherche d'un environnement péri urbain voir rural, des communautés avec rapprochement familial, les quartiers HLM communautaires tendent à disparaître avec l'intégration des familles tant sur le plan économique, social et leur présence dans la vie locale (pavillon individuel, élus au sein des institutions, club sportifs et associatifs)
- Différentes infrastructures comme les agoras espaces, city Park, piste associative de bicross ; construction et agrandissement de la bibliothèque en Médiathèque ; un complexe sportif réaménagé avec la construction d'un DOJO ; ont été construites. En projet la construction d'une maison de retraite, réhabilitation de la piscine municipale de Terrasson avec des toboggans et un espace ludo-aquatique. Réhabilitation de l'école de Badefols en accueil de loisirs sur le territoire,

**La communauté de communes bénéficie de services, ainsi que de nombreux équipements répondant à une logique d'ouverture et de proximité :**

- Équipements scolaires : à Terrasson il y a 3 écoles maternelles et une Ecole primaire de 350 élèves et d'autres établissements scolaires sur l'ensemble du territoire 2 collèges et 1 lycée
- Équipements sportifs : complexe sportif avec gymnase et dojo ; stade rugby et foot ; 2 piscines ; etc.]
- Équipements culturels : [centre culturel ; médiathèque ; maison de quartier ; bibliobus ; théâtre ; cinéma ; la Maison du patrimoine

Les associations ont également une place importante au sein de la communauté de commune, leurs activités sont diverses et variées : structures de solidarité ou d'aide sociale ; associations de quartiers ; centres sociaux ; EHPAD ; association des parents d'élèves ; comité d'animations ; espace jeunesse.



## LA LOCALISATION

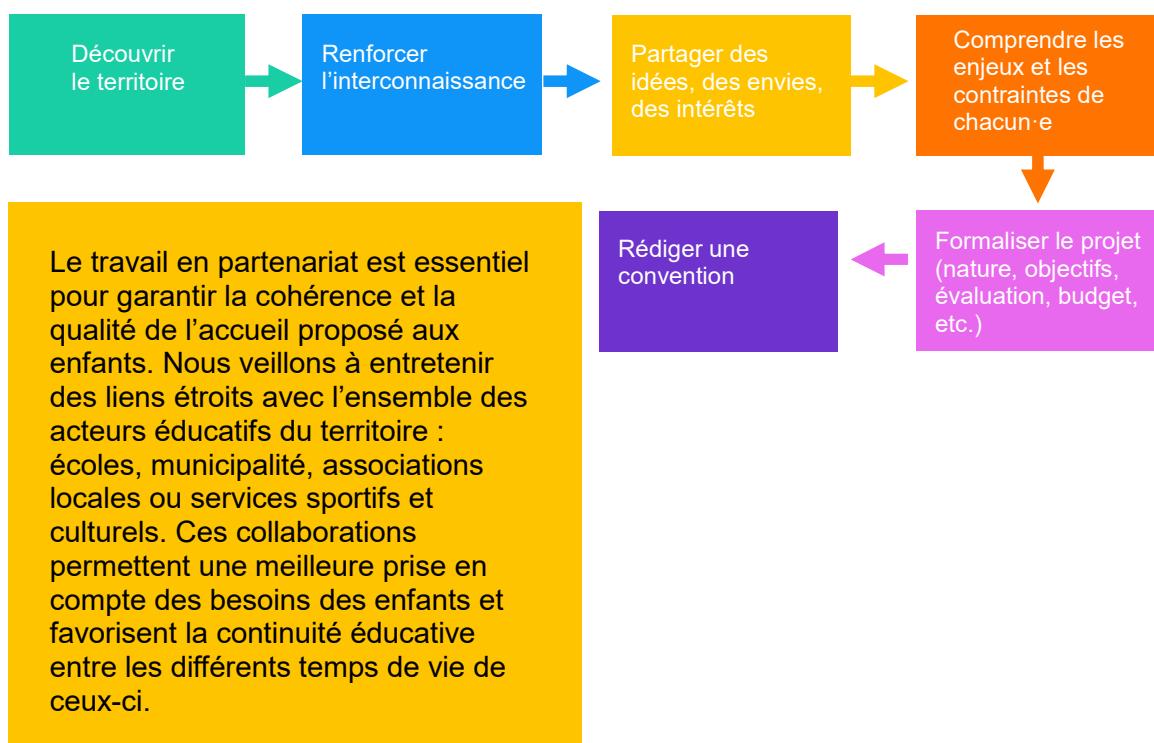
L'accueil de loisirs se situe dans les locaux mis à disposition par la ville de Terrasson Plateau de Lestrade 24120 Terrasson TEL : 06.84.60.44.81 [alsh.terrasson@leolagrange.org](mailto:alsh.terrasson@leolagrange.org). Nous sommes donc excentrés du centre de la ville de Terrasson à 3km





## LES PARTENAIRES

Le partenariat est une situation volontaire dans laquelle des organisations indépendantes coordonnent, voire mutualisent, leurs compétences et ressources au service d'un projet commun. L'accueil de loisirs va utiliser le partenariat comme un indispensable levier territorial. La confiance réciproque entre les acteurs éducatifs, fondée sur l'écoute, le respect mutuel et la coopération, favorise la communication entre eux, bâtiissant ainsi la coéducation. **L'équipe suit les différentes étapes d'un partenariat en fonction des projets développés.**



**Les partenaires déjà identifiés et les partenariats existants ou à développer :**

NOM	Partenariats existants	Partenariats à développer
Médiathèque	X	
Services sport de la Ville	X	
Club sportifs (rugby, foot, ping pong)	x	
Centre culturel	X	
Les échoppes		X



PARTIE 2

## PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION



# LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est une association laïque d'éducation populaire créée en 1950 en hommage à l'œuvre de Léo Lagrange, ministre sous le Front populaire de 1936, précurseur d'une vision du temps libre comme émancipateur, porteur de dignité et de joie.

## Une mission : ouvrons tous les possibles

Depuis 75 ans, les bénévoles, volontaires, adhérent.es et salarié.es du mouvement Léo Lagrange sont liés par cette intention commune : celle d'ouvrir tous les possibles à chacune et chacun, quelle que soit sa situation de naissance et son parcours.

Ensemble, nous poursuivons l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective, d'agir pour l'égalité des chances, à tous les âges de la vie et de contribuer à la cohésion sociale. Nos valeurs se retrouvent dans notre manifeste « Nous demain : pour un avenir durable et partagé. »

## Un moyen d'action : l'éducation populaire

À travers des pédagogies de participation active qui permettent de se réaliser, de s'épanouir autrement, par l'interaction collective, dans un cadre de jeu, de loisirs ou de formation, l'éducation populaire (ou non formelle) propose autant d'espaces générateurs de confiance et de destin commun.

## Un mouvement associatif

Aujourd'hui, la Fédération Léo Lagrange fédère des milliers de femmes et d'hommes unis dans cet engagement, en tant que bénévoles associatifs ou professionnels de métiers essentiels. Deux dimensions structurent ainsi son organisation :

- Un réseau de 345 associations locales affiliées Léo Lagrange. Fortement implantées sur leurs territoires, elles font le choix d'adhérer à notre projet tout en restant autonomes et proposent au quotidien aux adhérentes et adhérents Léo Lagrange des activités sportives, culturelles, de convivialité et d'insertion.
- Une unité économique et sociale composée d'associations professionnelles qui, en lien avec 500 collectivités partenaires – régions, communes, communautés de communes sur l'ensemble du territoire – accompagnent la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formations-insertions au service de tous les publics : jeunes enfants, enfants, jeunes, parents, adultes et séniors.

La Fédération Léo Lagrange dispose également d'un **projet stratégique 2024-2030**. Aboutissement d'une démarche d'innovation collaborative, il fixe une feuille de route pour guider l'action quotidienne des équipes bénévoles et professionnelles et éclaire nos communautés sur les orientations prises pour répondre aux défis et enjeux nouveaux d'un monde complexe.

En mettant l'accent sur quatre axes largement interdépendants (notre indépendance, notre expertise, les synergies territoriales et la structuration et la maîtrise de notre développement), ce projet stratégique nous permet de consolider et de clarifier, à travers des objectifs concrets, notre parole, notre projet éducatif au service des publics et des territoires. La traduction la plus concrète de ce projet est l'évolution de notre organisation qui a donné naissance, le 1er janvier 2025, à **trois nouvelles associations structurées en métiers** : Léo Lagrange Petite enfance, Léo Lagrange Animation et Léo Lagrange Formation.

## Nos agréments

**8 JANVIER 1958**

Reconnaissance d'utilité publique

**1<sup>er</sup> MARS 1994**

Déclaration « Organisme prestataire de formation »

**10 JANVIER 2023**

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

**4 JUILLET 2024**

Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »

**4 JUILLET 2024**

Agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale »

**17 JUILLET 2024**

Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »

**29 AOÛT 2024**

Agrément « Engagement de service civique »

**18 DÉCEMBRE 2024**

Agrément « Sport » de l'association Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL)

**31 JANVIER 2025**

Habilitation « BAFA/BAFD »



# NOTRE PLAIDOYER ENFANCE

Pour Léo Lagrange Animation l'accueil de loisirs extrascolaire se déroule pendant les petites et grandes vacances de l'enfant. C'est un espace-temps de liberté, d'expérimentation, d'émancipation, au cours duquel l'enfant vit des expériences détachées du cadre scolaire comme du rythme habituel du quotidien.

Ces temps de vacances à l'accueil de loisirs, en séjours ou en mini-séjours, sont libérés de toute obligation de « performance » en termes de résultats « normés ». Ils constituent alors des parenthèses de respiration. Chaque enfant peut choisir (ses activités, ses interactions), créer, jouer, ne rien faire ...simplement prendre le temps de vivre pleinement son temps libre, à son rythme.

L'approche éducative développée par Léo Lagrange Animation s'appuie sur des pédagogies actives. Le jeu, l'expérimentation (vue comme une démarche scientifique, « l'essai » faisant partie de la construction, l'échec n'existant pas car il est intégré à la démarche), et la coopération, sont les vecteurs privilégiés de développement de l'autonomie, de l'esprit critique et de la créativité.

Dans les accueils de loisirs extrascolaires, des espaces sont aménagés et adaptés pour l'expérimentation et les activités intérieures et extérieures, en respectant le rythme des vacances, et les envies comme les besoins de chaque enfant.

Les projets favorisent la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Ils sont construits en étroite collaboration avec les différents acteurs locaux, les communes, les structures culturelles et sportives, etc. Ces projets permettent aux enfants de découvrir leur ville ou leur village autrement : en explorant les lieux, en rencontrant les personnes qui y vivent et y travaillent, en y trouvant peu à peu leur propre place. C'est une façon de mieux connaître et habiter son territoire.

Léo Lagrange Animation met également l'accent sur le développement de la citoyenneté et des compétences transversales : éducation au développement durable, éducation aux médias, découverte des pratiques culturelles, de projets solidaires, d'ateliers scientifiques, de séjours, de sorties éducatives... autant d'opportunités offertes aux enfants pour agir, expérimenter, réfléchir et coopérer.

La coéducation avec les familles est au cœur des temps de vacances. Les accueils de loisirs organisent des temps d'échanges, des temps festifs..., favorisant ainsi la création de liens de confiance, et la valorisation du rôle éducatif de chaque adulte dans les vacances des enfants.

Ainsi, l'accueil extrascolaire porté par Léo Lagrange Animation dépasse une fonction « d'occupation » pendant les vacances : c'est une expression concrète de la notion de temps libres et de temps longs collectifs où la coopération et la solidarité sont vécues quotidiennement. Faire de ces accueils extrascolaires des temps de vacances où des enfants se rencontrent,发现和 et s'émancipent, appartient à un objectif sociétal de réduction des



# NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

Le « Projet éducatif, spécial enfance » permet à l'équipe d'animation de bénéficier d'un repère pour activer les trois leviers d'interventions qui facilitent l'accès, pour les enfants à des loisirs émancipateurs :

- Des démarches éducatives démocratiques
- Des projets ludo-éducatifs innovants et évalués
- Des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté



Plus particulièrement, **l'équipe de l'accueil de loisirs Lestrade à Terrasson** :

Un PEDT va être mis en place en 2026 en concertation avec les intervenants enfance de la communauté des communes

- Il met en place des activités ludo-éducatives pour développer les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants.  
[S'oppose à l'occupationnel en préparant des projets et des programmes pédagogiques loin des sollicitations consuméristes.]
- [Déclenche, grâce à une pédagogie active, des mécanismes d'apprentissages faisant appel au plaisir et à la motivation.  
[Suscite l'esprit critique et favorise le débat par le biais des programmes et outils enfance de Léo Lagrange Animation.  
[Valorise chaque enfant et fait de la pédagogie de la découverte l'un des principes forts de notre approche éducative.  
[Permet à l'enfant de découvrir ses compétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.  
Combat les inégalités sociales et culturelles via des modes d'expression et de création accessibles à toutes et tous.



## DES CARACTERISTIQUES PAR TRANCHE D'ÂGE

L'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 13 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes de différentes tranches d'âge dont voici les principales caractéristiques :

BESOINS	3-6 ans	6-9 ans	9-11 ans
<b>Sécurité physique</b>	Environnement stable et sécurisé ; routines rassurantes ; soins adaptés	Repères clairs (temps, espace, règles) ; encadrement bienveillant	Compréhension des règles de sécurité ; responsabilisation progressive
<b>Sécurité affective</b>	Présence affective constante ; attachement sécurisant ; câlins, écoute	Reconnaissance émotionnelle ; encouragements ; confiance dans les adultes	Estime de soi ; confiance mutuelle ; respect de l'intimité
<b>Accueil des émotions</b>	Nommer les émotions ; être rassuré ; droit de pleurer et de se réjouir	Apprendre à gérer la frustration ; exprimer verbalement ses ressentis	Affiner la régulation émotionnelle ; prise de recul ; empathie envers autrui
<b>Émancipation / autonomie</b>	Choix simples (habits, jeux) ; participer à des gestes du quotidien	Prise d'initiatives ; apprendre à résoudre des petits problèmes seul	Capacité à s'organiser ; autonomie scolaire et personnelle croissante
<b>Sociabilisation</b>	Jeux parallèles puis coopératifs ; interactions guidées ; règles simples	Développement du sens de la justice ; besoin d'amitiés ; jeux en groupe	Construction de l'identité sociale ; appartenance à un groupe ; entraide
<b>Développement intellectuel</b>	Expérimentation par le jeu ; imagination ; curiosité soutenue	Développement de la logique ; apprentissages scolaires de base	Raisonnement plus abstrait ; esprit critique ; structuration des connaissances
<b>Communication / langage</b>	Acquisition du langage oral ; vocabulaire riche par les échanges	Enrichissement du lexique ; lecture/écriture ; structuration du discours	Maîtrise du langage écrit et oral ; argumentation ; expression nuancée
<b>Activité physique / motricité</b>	Besoin de mouvement ; jeux moteurs variés ; développement de la coordination	Activités sportives organisées ; motricité fine (écriture, dessin)	Sports plus techniques ; contrôle corporel affiné ; endurance physique accrue
<b>Créativité / expression</b>	Jeux symboliques ; dessin libre ; chant, danse	Activités artistiques dirigées ; narration d'histoires ; construction	Création plus complexe ; développement d'un style personnel ; expression artistique plus élaborée
<b>Appartenance / reconnaissance</b>	Se sentir aimé et accepté ; valorisation des efforts	Besoin de se sentir utile et intégré ; reconnaissance de ses compétences	Recherche de sens ; affirmation de soi dans le collectif ; valorisation sociale

La liste des données ci-dessus, non exhaustive, sert de base à la construction de notre projet pédagogique, en veillant aussi aux besoins identifiés comme spécifiques au territoire.



Nous organisons un projet d'accueil pour chaque tranche d'âge selon les principes suivants :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Tenir compte des besoins psychologiques et psychoaffectifs des enfants
- Construire des repères et penser les transitions de la journée
- Proposer des projets concrets d'activités (en s'appuyant sur des outils adaptés)
- Maintenir un travail collaboratif avec les différents acteurs éducatifs

Nous attachons **une attention toute particulière aux enfants âgés de moins de 6 ans**. Notre rôle est de les aider à grandir sereinement en consolidant les bases sur lesquelles vont se construire les futurs apprentissages : maîtrise du langage et début de la socialisation par la découverte de soi et des autres. A un âge où l'imaginaire occupe encore une grande place dans le quotidien des jeunes enfants, nous prendrons soin de nourrir cette curiosité qui les amène à s'intéresser petit à petit au monde qui les entoure.

## UN ACCUEIL INCLUSIF

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Lestrade est construit de façon à **pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des enfants à besoin particuliers et notamment les enfants en situation de handicap**.

En effet il s'agit de :

- Respecter le cadre légal, en particulier la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap,
- Affirmer que tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, sont concernés par les objectifs du projet éducatif et du PEDT en cours dans son ensemble et ont accès aux loisirs et projets proposés,
- Organiser l'information et la formation des équipes pour favoriser une réflexion collective pour l'accueil des enfants.

Ainsi, à l'accueil de loisirs nous organisons l'accueil selon le processus suivant :

ETAPES	
1. DIAGNOSTIC	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Identification du/des besoin(s)</li><li>▪ Rencontre avec la famille</li><li>▪ Phase d'observation lors d'un temps d'accueil</li><li>▪ Copie de la notification MDPH si l'enfant est concerné</li></ul>
2. INSTRUCTION	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réflexion en équipe et avec la famille sur le projet de protocole d'accueil</li><li>▪ Définition des objectifs pédagogiques</li><li>▪ Proposition des moyens de mise en œuvre : visite des locaux, sensibilisation des équipes, aménagement les locaux, achat de matériel spécifique, etc.</li></ul>
3. DECISION	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Validation des moyens humains (formation, renfort, partenariat associatif, etc.) avec le N+1 de la structure</li><li>▪ Validation du matériel nécessaire avec le N+1 de la structure</li></ul>
4. MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Adaptation des consignes ou de la nature des productions visées dans le cadre des activités de loisirs</li><li>▪ Organisation du lien avec les autres personnels intervenant dans la journée (ex : lors du temps du repas)</li><li>▪ Définition des besoins précis en termes de manipulation d'objets, de gestion du matériel, de déplacements, etc.</li><li>▪ Communication avec l'ensemble des enfants : temps de paroles, sensibilisation, partage de savoirs faire entre pairs, etc.</li></ul>
5. ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pour permettre l'évolution du protocole d'accueil selon les observations et retours des équipes et partenaires</li></ul>

**Pour toute question concernant l'accueil d'un enfant à besoins particuliers ou en situation de handicap, merci de solliciter la direction de l'accueil de loisirs dans un premier temps.**



## LA PARTICIPATION DES MINEURS

**La participation des enfants constitue un pilier central du projet pédagogique.** Chaque enfant est un acteur à part entière de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants sont encouragés à exercer leur citoyenneté et cela se traduit de la manière suivante :

- **Sur le fond,** cela implique la prise en compte de leurs idées, envies et besoins lors de la construction des projets d'activités. Les enfants sont régulièrement sollicités pour exprimer leurs attentes, que ce soit à travers des temps de parole formalisés (conseils d'enfants, sondages, boîtes à idées, temps de concertation, panneau d'expression, bilan formel, débriefing après une activité) ou lors de moments plus informels d'échange avec l'équipe d'animation.
- **Sur la forme,** nous veillons à créer un environnement propice à la libre expression, où la parole de tous est écoutée et valorisée. L'équipe d'animation adopte une posture favorisant l'écoute active et l'émergence de propositions venant directement des enfants. Nous encourageons leur implication dans le choix et la mise en œuvre des activités, pour les responsabiliser et leur donner goût au « faire ensemble ».

## LE RESPECT DU CADRE DE VIE EN SOCIÉTÉ

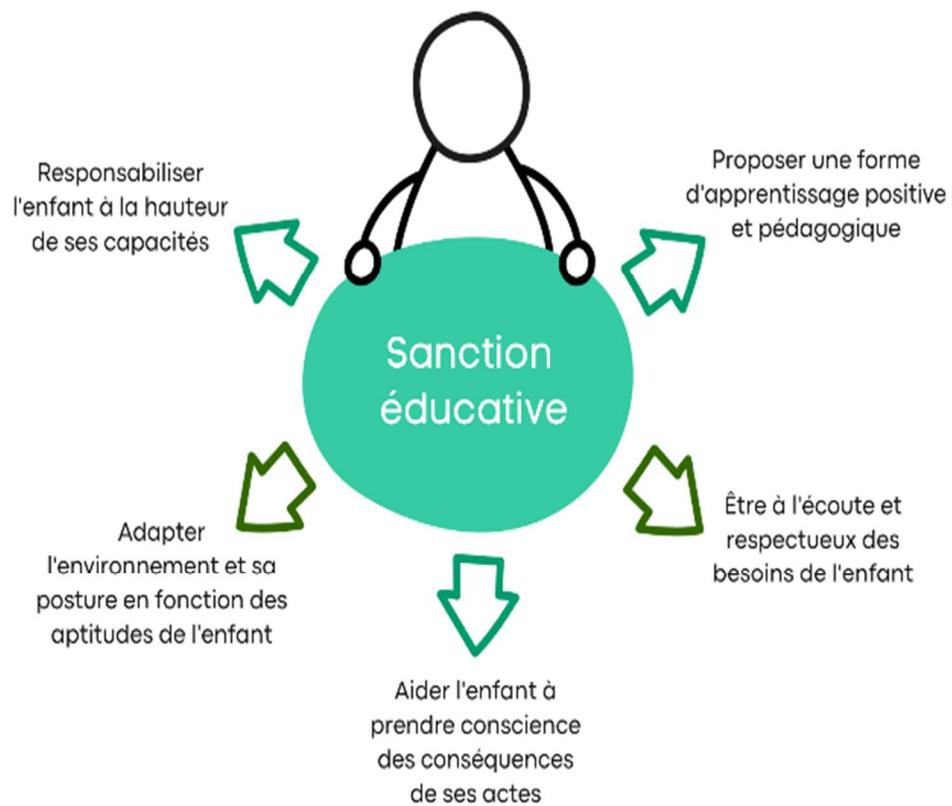
Afin d'assurer le bon déroulement des temps d'accueil tout en apportant des repères qui favoriseront la cohésion de groupe, l'équipe d'animation veille à :

- [Instaurer avec les enfants des règles communes à chaque vacance impliquant des droits et des devoirs,]
- [Mettre en place des rituels de début et de fin des activités formelles ou informelles pour favoriser le débat,]
- [Proposer un programme adapté et varié et des temps de liberté d'actions tout en laissant une liberté de choix,]
- [Faire participer les enfants à l'élaboration des projets et des activités,]
- [Laisser de la place à la prise d'initiatives et adapter les responsabilités,]
- [Assurer une continuité éducative au fil des âges et entre les thématiques abordées,]



Nous apportons une attention toute particulière à la co-construction et au respect des règles en collectivité qui servent à poser un cadre bienveillant et des limites aux enfants.

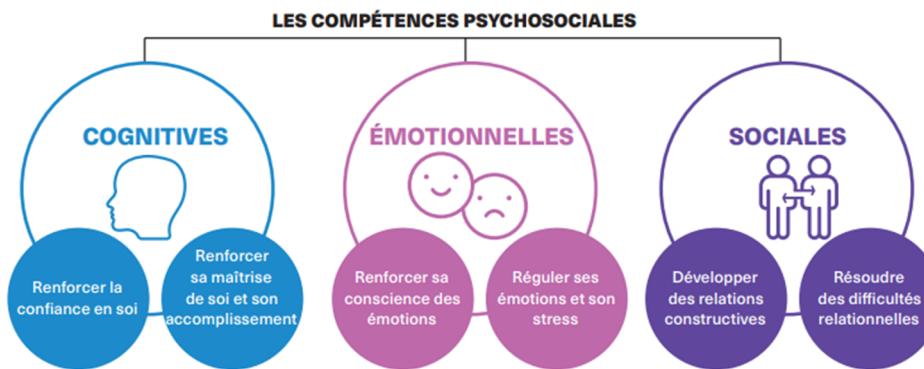
Pour cela, nous travaillons autour de la notion de **sanction éducative** et non pas de punition, car celle-ci aide l'enfant à assumer ses responsabilités et à grandir sereinement.





## LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

**Le développement des compétences psychosociales (CPS) constitue un levier essentiel pour permettre à chaque individu, et particulièrement à l'enfant, de mieux se connaître, mieux vivre avec les autres et faire des choix éclairés.**



Dans le champ de l'éducation populaire, qui s'inscrit dans l'éducation non formelle, les actions éducatives favorisent concrètement l'acquisition de ces compétences au travers de situations vécues, de l'engagement, de la coopération et de l'expérimentation. Les espaces d'animation, souvent souples et centrés sur l'individu dans un collectif, permettent à chacun d'**apprendre autrement, en mobilisant l'expérience, la réflexion collective et la créativité**.

L'éducation populaire agit ainsi en complémentarité de :

- L'éducation formelle (l'école), qui transmet des savoirs structurés et évalués.
- L'éducation informelle, qui se construit de manière diffuse dans les interactions quotidiennes (famille, pairs, médias, etc.).

L'articulation entre ces trois formes d'éducation est essentielle :

- L'éducation formelle donne des repères et des connaissances.
- L'éducation informelle façonne les comportements au quotidien et donne des codes.
- L'éducation non formelle (au cœur de l'éducation populaire) offre un espace de liberté, de participation active et de construction de soi.

En intégrant le développement des CPS dans nos pratiques pédagogiques, nous contribuons au sein de l'accueil de loisirs à former des citoyens conscients, autonomes, critiques et solidaires, capables de faire face aux défis personnels et collectifs.  
**C'est un enjeu profondément éducatif, social et démocratique.**



**PARTIE 3**

# FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE



# LE CADRE DE L'ACCUEIL

Tous les enfants de la communauté de communes, peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs Lestrade à Terrasson.

## LES CAPACITÉS D'ACCUEIL

La capacité des locaux de l'accueil de loisirs est de 120 enfants au maximum lors des temps d'accueil. La direction de l'accueil de loisirs doit, quant à elle, respecter les taux d'encadrement réglementaires lorsque l'accueil est déclaré auprès de la SDJES :

Type d'accueil	Encadrement - de 6 ans	Encadrement + de 6 ans
<b>Accueils de loisirs et activités d'hébergement accessoires (mini séjours)</b>	1 pour 8 mineurs	1 pour 12 mineurs Mini séjour : 1 pour 8

- Au moins 50 % de diplômés BAFA ou équivalents, maximum 20 % sans formation. À noter : le nombre de stagiaires pratiques varie en fonction de ces deux impératifs.
- La direction peut être incluse dans l'effectif d'encadrement si l'accueil a un effectif d'au plus 50 mineurs.
- En cas d'organisation d'un séjour accessoire, d'1 à 4 nuits, l'encadrement ne peut être inférieur à 2.
- La législation définit également les conditions d'encadrement des activités physiques et sportives pratiquées en accueil de loisirs. Chaque direction consulte ce cadre législatif avant une activité et peut l'expliquer aux familles.

Un nombre d'enfants maximum à accueillir peut également être défini avec la commune par période de vacances. Ainsi, l'accueil de loisirs LESTRADE peut accueillir :

Périodes	3 – 6 ans	6 – 11 ans
Vacances de février	40	36
Vacances d'avril	40	36
Vacances d'automne	40	36
Vacances de décembre	40	36
Vacances de juillet	40	36
Vacances d'août	40	36

## LES HORAIRES D'ACCUEIL

Les horaires de l'accueil extrascolaire sont les suivants :

	VACANCES FÉVRIER	VACANCES AVRIL	VACANCES AUTOMNE	VACANCES DÉCEMBRE	VACANCES JUILLET	VACANCES AOÛT
ACCUEIL MATIN	7h30	7h30	7h30	NC	7h30	7h30
ACCUEIL MIDI	13H15	13H15	13H15	NC	13H15	13H15
ACCUEIL SOIR	18h30	18h30	18h30	NC	18h30	18h30

Lors des petites vacances, grandes vacances, les enfants sont accueillis en journée complète ; demi-journée avec ou sans repas.



# LES MODALITÉS D'ACCUEIL

## LES ESPACES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs est composé de plusieurs espaces équipés d'un mobilier adapté.

À l'intérieur :

- Un bâtiment avec hall d'accueil desservant : le bureau de la direction ; le bloc sanitaire ; la salle d'animation et sieste des 3/4 ans ; l'infirmérie ; salle repos animateurs ; une salle pour le stockage du matériel pédagogique. Lieu convivial et chaleureux, c'est ici que l'on trouve l'espace famille dédié à l'information c'est-à-dire le projet pédagogique, projet éducatif, la grille des tarifs, le fonctionnement et le règlement intérieur. Il y a aussi à l'affichage les programmes d'activités par groupes et les menus.
- Un bureau de direction accessible pour des rendez-vous avec les familles ; des réunions d'équipe avec les membres de l'équipe d'animation ; etc.
- Une salle de l'équipe d'animation utilisée pour les temps de préparation particuliers, les temps de pause avec possibilité de café, thé. Dans cette salle sont affichés les documents obligatoires, syndicaux et notes de service.
- L'infirmérie se situe également dans cet espace, elle comprend un lit, un bureau, une armoire à pharmacie fermée et des trousseaux de secours pour les sorties. Cette pièce est fermée à clé comme le veut la réglementation. La clé est suspendue au-dessus de la porte.
- La salle de stockage du matériel pédagogique est ouverte les jours de fonctionnement, cette salle est réservée aux animateurs, elle comprend l'ensemble du matériel pédagogique à partager.
- Une salle séparée en deux parties, une salle d'activités et d'animation pour les 5 ans et une salle servant de réfectoire pour les 3/5 ans
- Un réfectoire pour les 6/13 ans avec une cuisine en livraison en liaison chaude portée par la cuisine centrale.
- Une salle de motricité, servant aussi pour les jeux en cas de pluie avec WC garçons filles
- Un bâtiment dédié au groupe des 8/13 ans avec blocs sanitaires
- Un bâtiment dédié au groupe des 6/7ans avec blocs sanitaires
- Sur le site il y a : 2 WC adulte, de 11 WC faciles d'accès pour les plus petits et de 4 WC adaptés pour les personnes en situation de handicap.
- 2 salles de restauration : qui ont une capacité d'accueil total de 90 personnes en simultané soit 40 enfants pour les 3/5 ans et 48 enfants pour les 6/13 ans.
- Les repas sont servis en tenant compte des régimes alimentaires particuliers, sans viande et végétarien affichés en cuisine et dans le restaurant, pour les allergies



alimentaires contraignantes, la Ville de Terrasson a pris la décision pour que ce soit les familles qui portent leur repas.

- Un local cuisine aménagé (frigo ; four ; micro-onde ; plonge ; lave-vaisselle ; etc) et qui sont aux normes pour permettre une bonne réception et conservation des denrées alimentaires pour un service de qualité. Les affichages réglementaires pour la traçabilité des aliments prévus au menu, les différents affichages pour la traçabilité du nettoyage machine à laver, sèche-linge, plonge, surface et protocole températures de chaque frigo, congélateur. Le cuisinier est en charge des relevés de température en liaison chaude.

À l'extérieur :

- 6 espaces aménagés à l'extérieur Terrain de foot, terrain de basket, espace mini-golf, toboggan, balançoires et bac à sable.
- Un préau utilisable par chaque groupe



## LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS et TARIFICATION

L'accueil des enfants se fait à partir de 3 ans révolus et jusqu'à 13 ans.

Les inscriptions s'effectuent auprès de l'accueil de loisirs, de la com de com et par mail. Les temps d'ouverture des bureaux pour l'accueil des familles sont les suivants :

- Mardi de 9h/17h
- Mercredi de 9h/17h
- Permanences téléphoniques du lundi au jeudi de 9h à 17h
- Possibilité de visiter le centre pour les nouvelles familles

Pour les inscriptions, nous mettons en place les documents à télécharger sur le site de la com de com et possibilité de les envoyer par mail ou le déposer à la communauté des communes comme le centre est excentré.

La tarification est adaptée au quotient familial fixé avec la collectivité et le quotient CAF24.

TARIFS - Habitants sur la Communauté de commune du Périgord Noir Thenon Hautefort	Journée avec repas	½ journée sans repas
<b>TARIF CAF et MSA Aide déduite :</b> Q.F de 0 à 400	4.50 €	1.70 €
Q.F de 401 à 800	5.90 €	2.20 €
Q.F. de 801 à 950	9.00€	3.75 €
Q.F de 951 à 1200	9.70 €	4.10 €
Q.F > à 1200	11.20 €	5.10 €
<b>Commune de Cublac.</b>	+ 6,90 €	+ 3,45 €
<b>Tarifs hors Communauté de Communes :</b>	+ 21.90 €	+ 10.95 €

### . Informations complémentaires

Supplément de 4€ pour les sorties, si présences de moins de 3 jours.

Lors de chaque fin de période une facture vous est envoyée par courriel

Toutes absences non justifiées 5 jours ouvrées avant : les 2 premiers seront facturés

Si aucun justificatif du QF n'est fourni, le prix le plus haut sera facturé sans possibilité de retour sur facture.

### Mode de paiement :

Chèque bancaire à l'ordre de Léo Lagrange,  
chèque vacances ANCV, chèque CESU, virement possible.  
Prise en charge des aides CE et CNAS.

Documents à fournir : Attestation du quotient familial CAF, MSA, ou avis d'imposition 2024.

Photocopies du livret de famille, vaccins à jour,  
Attestation d'assurance 2026,  
CMU, attestation CPAM ou autre.

Justificatif de la situation familiale si séparation des parents et règlement intérieur signé

\* Les modalités d'inscriptions et d'annulations sont disponibles dans le règlement intérieur.

Chaque début de mois **la facturation est transmise aux familles** par mail sauf cas particulier en mains propres, ou courrier postal.



## LES MODALITÉS DE RESTAURATION

Un service de restauration est prévu chaque période de petites vacances ; grandes vacances Les repas et pique-nique sont préparés à la cantine scolaire et transportés à l'accueil de loisirs en container en liaison chaude et froide, ils sont préparés par les cuisiniers de l'école mis à disposition par la mairie de Terrasson. Les repas sont pris au réfectoire de l'accueil de loisirs où les enfants sont encadrés par l'équipe d'animation.

Afin d'adopter une démarche écoresponsable, mais aussi de répondre au mieux aux attentes des familles :

- Nous travaillons en amont de chaque période avec l'équipe de cuisine afin de construire des menus équilibrés.
- Nous nous inscrivons dans la démarche initiée par la municipalité visant à construire un partenariat avec les producteurs locaux et/ou bio.
- En cas d'allergie alimentaire nécessitant une attention particulière, nous demandons aux familles d'établir un document de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec leur médecin et de porter leur repas.
- Nous organisons le service sous la forme d'un plat par table à se partager, encadré par l'équipe et chaque enfant selon les plats proposés est amené à se servir afin de développer une autonomie. Les plus grands peuvent se lever pour se resservir.
- Nous pouvons proposer de façon hebdomadaire ou mensuelle deux types de menus : avec viande / sans viande\*, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

\* Si Léo Lagrange Animation accepte de préparer deux types de repas, elle ne répondra pas favorablement aux demandes de préparation des repas selon les rites prescrits par une confession. Nous veillerons à ce que les menus sans viande respectent le décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire et qu'ils contiennent les apports protéiniques nécessaires.

## LES JOURNÉES TYPES

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation qui veille à leur rythme et leur sécurité. Les rituels quotidiens, s'ils sont établis avec sens et régularité, apportent un cadre rassurant, structurent les journées et facilitent la vie en collectivité. Ils favorisent également des moments d'écoute, de repérage et de reconnaissance pour chaque enfant au sein du groupe.

### PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'équipe d'animation organise **des activités variées, ludiques, adaptées** et inscrites dans un processus de continuité éducative.

#### Pour les moins de 6 ans :

Accueillir les enfants de moins de 6 ans, et notamment ceux de 3 à 5 ans, repose sur la volonté d'accompagner dès leur plus jeune âge les enfants autour des notions de socialisation et de bien-être. Le développement du cerveau de l'enfant se construit avant ses 5 ans. La manipulation de matériaux variés, les cohérences de couleurs dans l'espace de jeu, les catégorisations spontanées de l'enfant, par forme, matière... développent les bases de la logique.



Les différents espaces sont aménagés de manière à garantir les conditions de sécurité affective et physique des enfants. Des repères sont construits pour faciliter les déplacements des enfants. L'équipe d'animation est formée à l'expression de la gestion des émotions, à la communication non violente, etc.

POUR les 3/5 ans

HORAIRES	PROGRAMME	ACTIVITÉS
7h30 - 9h  Arrivée du bus : 9h15	Arrivée échelonnée à l'école primaire, liberté d'action sur les différents espaces et malles proposées, moments d'échanges avec les familles	Mise à disposition de matériel de jeux extérieurs, jeux de société, construction, coloriage, livres..... Moments d'échanges plus individuels avec les enfants
9h15 – 10h30	Passage aux sanitaires, vestiaires Appel des enfants, Horloge géante sur les différents rituels de la journée, collation du matin (fruits, gâteaux) Météo des émotions pour les 3/5 ans, Présentation de l'activité à venir avec un modèle d'activité, une image, un conte. rituels toilettes selon la tranche d'âge,	Etiquettes vêtements et préparation lits pour la sieste  Donner la parole aux enfants pour les rassurer affectivement
10h30 - 11h30	Ateliers d'expérimentation concentré sur la motricité fine, l'éveil corporel, le rythme et l'imaginaire à travers les aménagements des espaces ( coin dinette, jeux de construction, voiture, jeux d'imitation)	Activités : selon la période et les thèmes seront adaptées à la tranche d'âge. Les activités sont réalisées par petits groupes toutes les 20 minutes environ, pour respecter le rythme et la concentration de cette tranche d'âge.
11h30 - 12h	Temps libre, chansons retour au calme et sanitaires	Présence d'un animateur dans les espaces d'hygiène Échanges enfants - animateurs ; sanitaires, vérification si l'enfant est bien essuyé, hygiène main, serviette de table et installation aux places définies
12h - 13h	Repas	L'animateur mange avec les enfants, l'animateur aide à se servir, coupe la viande, sert l'eau, les plus grands aident les plus petits, Moments d'échanges,
13h – 15h45	Temps de sieste ou Temps calme (13h à 13h45)	Histoires contées, livres à disposition, coloriage, perles, pâte à modeler, etc.



13h45- 14h30	Temps Libres dirigés plus ou moins menés	Jeux extérieurs, jardinage ; nature, mini ateliers, jeux de société, vélos trottinettes..
14h 30- 16h	Activités collectives, manuelles, physiques ou d'expression	Grands jeux, activités artistiques, avec ou sans intervenant
16h - 16h30	Goûter	Echange et Humeur de fin de journée chansons ; etc.
16h30 - 16h45	Toilettes, hygiène animateur présent Rangement appel BUS	Rangement, 1 animateur au vestiaire, les doudous dans les sacs, 1 animateur dans les WC Coin de rassemblement avec appel pour BUS
17h - 18h30	Départs échelonnés ou appel et départ BUS pour les différents circuits	Accueil du soir à l'Ecole primaire, jeux intérieurs, jeux extérieurs selon saison



### Pour les enfants de 6- 8 ans :

L'équipe veille au respect du rythme et des besoins spécifiques à ces jeunes enfants, qui, au mois de septembre, sortent tout juste de l'école maternelle. Des activités encore courtes et variées sont proposées comme de nombreux petits jeux d'intérieurs ou d'extérieurs. Les séquences d'animation alternent jeux calmes et jeux physiques.

Les 7/8 ans connaissent généralement bien l'accueil de loisirs, son fonctionnement, ses règles. Ils développent progressivement leur autonomie et les animateurs les accompagnent dans ce sens. Ils restent très à l'écoute de l'équipe et toujours volontaires pour participer aux activités proposées. Leur participation est très active, ils sont curieux et ont soif de découvertes.

### Pour les enfants de 8 à 13 ans :

L'accueil des 8/13 ans repose sur l'écoute bienveillante des attentes de chacun. C'est une période charnière de construction du futur adolescent. Les enfants apprécient les temps de débats et d'échanges entre pairs. Encadrés, ces temps deviennent des espaces de discussions qui permettent d'aborder les questions liées à la citoyenneté, aux discriminations, à l'égalité filles/garçons, etc.

POUR Les 6/13 ans :

HORAIRES	PROGRAMME	ACTIVITÉS
7h30 - 9h  Arrivée du bus : 9h15	Arrivée échelonnée, liberté d'action sur les différents espaces et malles proposées, moments d'échanges avec les familles	Mise à disposition de matériel de jeux extérieurs, jeux de société, construction, coloriage, livres..... Moments d'échanges plus individuels avec les enfants
9h15 – 10h30	Appel des enfants Météo des émotions pour les 6/7 ans, Programme de la journée. Programme journée et semaine, panneau d'expression pour choix des petits jeux 8/13 ans feuille d'appel, rituel toilettes selon la tranche d'âge,	Construction du planning ; création des groupes ; etc.
10h 30- 11h30	Ateliers d'expérimentation	Activités : bricolage ; construction ; manipulation ; sciences ; découvertes ; etc.
11h30 - 12h	Temps libre et concertation enfants	Échanges enfants - animateurs ; jeux libres ; sanitaires, hygiène main.
12h - 13h	Repas	Moments d'échanges, discussions
13h - 13h30	Temps calme	Jeux de société non bruyants, bulles de lecture et rangements pour les grands ; etc.
13h 30- 14h15	Temps Libres	Jeux « bruyants » baby foot, ping pong, jardinage ; nature, possibilité de faire ou de ne pas faire
14h 30- 16h	Activités collectives, manuelles, physiques ou d'expression	Grands jeux, activités artistiques, orientation, théâtre, avec ou sans intervenant



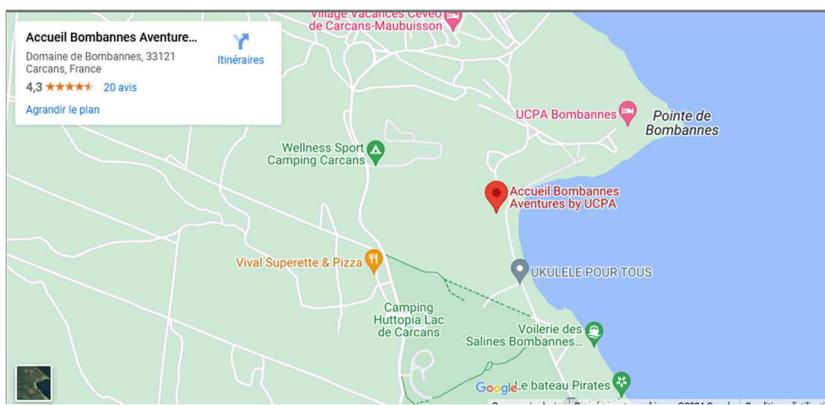
16h - 16h30	Goûter	Bilan de la journée ; chansons ; etc.
16h30 - 17h	Rangement Préparation BUS	Rangement, activité courtes
17h - 18h30	Départs échelonnés ou appel et départ BUS pour les différents circuits	Accueil du soir à l'Ecole primaire, jeux de société, jeux extérieurs selon saison

### [PENDANT LES MINIS SÉJOURS]

Ils ont pour objectifs de développer l'autonomie, de privilégier les échanges collectifs dans le respect de chacun, de découvrir un nouvel environnement et d'éveiller la curiosité. Ils permettent de faire ensemble, notamment dans l'organisation des tâches quotidiennes ou la pratique d'activités de pleine nature.

## Séjour à BOMBANNES

**Du 20 au 24 Juillet 2026**

Contexte	LéOlidays. Organisation d'un séjour pour les 8 à 14 ans ; Action co-construite par 6 structures ALSH Léo Lagrange de Nouvelle Aquitaine.
Type d'ACM	Séjour de Vacances
Eléments quantitatifs général	71 enfants de 8 à 14 ans Une équipe pédagogique 1 Directeur (BPJEPS LTP), 1 Adjointe de direction (BPJEPS en cours) + 8 animatrices.eurs dont 1 animateur qualification SB.
Lieu d'accueil	 Domaine de Bombannes by UCPA 33121 Carcans 05.57.70.12.13 Accueil de groupes
Durée du séjour	5 jours / 4 Nuits
Situation géographique	



	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Au Nord-Ouest de Bordeaux, 12 km au nord de Lacanau.</li><li>➤ 250 ha de forêt domaniale</li></ul>
--	--

### Le Domaine de Bombannes:

Bombannes Aventures situé en Gironde sur la commune de Carcans-Maubuisson dans le parc naturel régional du Médoc, se trouve à 60 km au nord-ouest de Bordeaux et à 12 km au nord de Lacanau.

La vocation du domaine de Bombannes est d'offrir un espace de détente et d'activités multiples pour toute la famille, ainsi qu'une large palette d'activités encadrées par des professionnels pour les plus sportifs d'entre nous : adultes et enfants. Le Domaine contribue à la renommée des communes des Lacs Médocains : Hourtin, Carcans et Lacanau.

A deux pas, on trouve les grandes plages qui se découvrent derrière des dunes de sable fin pour pratiquer le surf dans des endroits déserts.

Ici, on aime ce site naturel et préservé que l'on parcourt à bicyclette ou à pied à l'ombre des pins et sous le regard des chevreuils.

<https://bombannes.ucpa.com/>

### ➤ **Les équipements**



#### **Hébergement :**

2 Villages composés de 10 à 20 tentes de 6 lits ainsi qu'un tente Festival par village de 40 m<sup>2</sup>

- Chaque tente a une superficie de 16m<sup>2</sup> avec 2 lits superposés + 2 lits simples ou 3 lits superposés.

**Équipement fourni :** traversins, matelas, plancher bois, draps-housses + taies de traversins jetables, armoire de rangement, électricité et éclairage.

**Prévoir sac de couchage.**

#### **Sanitaires et douches**

Située à proximité des villages, la restauration est servie sous une tente avec terrasse ombragée.

Cet espace est dédié aux groupes mineurs du camping.

- Pas de transports sur place, tout se fait à pied

### Objectifs Pédagogiques :



Objectifs généraux	Objectifs Opérationnels
1. Intégrer le sport comme outil d'éducation et de citoyenneté	OP1.1 : Découvrir plusieurs types d'activités sportives.
	OP1.2 : fédérer un groupe et de tisser des liens sociaux qui permettent d'éviter l'isolement.
2. Promouvoir les valeurs d'entraide et de solidarité	OP2.1 : Favoriser et encourager le partage, les échanges et la mixité sociale entre les enfants des différentes structures pendant le séjour
	OP2.2 : Développer l'esprit de coopération lors des activités
3. Favoriser l'implication des enfants dans l'organisation du séjour	OP3.1 : Mettre l'enfant au cœur de son séjour.
	OP3.2 : Faire participer les enfants à l'élaboration et à l'aménagement des règles et du cadre de vie collectif.

### Organisation générale :

#### ➤ Journée type & horaires

7h30 / 8h30	Réveils échelonnés
8h30	Petit déjeuner, douches/toilettes et préparation pour la journée
A partir de 9h30	Départ pour les activités par petits groupes, baignades, jeux..Etc
12h30	Déjeuner et temps encadrés
A partir de 14h	Départ pour les activités par petits groupes, baignades, jeux..Etc
16h30	Goûter
17/18h30	Jeux, temps d'échanges
19h00	Bilan de la journée, du contenu, vivre ensemble
19h30	Dîner et douches
21h00	Veillées ou temps encadrés
22h00	L'heure de dormir

#### ➤ Repas & menus

La structure qui nous accueille propose un forfait pension complète. Celle-ci a été retenu.

Chaque groupe recevra un horaire de passage pour prendre ses repas. Chacun se sert, s'installe, débarrasse et nettoie sa table en fin de repas.

**A tous les repas :** entrées, 1 plat chaud,



Légumes, féculents, fromages, fruits et desserts.

Concernant les allergies ou intolérances alimentaires, tous nos repas sont sans arachides.

Les repas sont entièrement préparés sur place.

Les cuisiniers proposent et garantissent aux enfants et adultes des repas variés et équilibrés.

Le Centre, très attentif à l'équilibre alimentaire et à la santé de chacun a besoin d'être informé au plus juste et au plus vite des éventuelles allergies, type arachide, œuf, gluten ou autres de la part des participants.

Chaque ALSH se doit de connaître et d'identifier les possibles PAI et de veiller à la sécurité de leurs enfants à charge.

Les fiches sanitaires de tous les enfants présents doivent être accessibles et à disposition à tout moment par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

#### ➤ Cadre

Chaque adulte est responsable de la sécurité physique (hygiène de vie, besoins physiologiques) et de la sécurité affective et morale de chaque enfant. Par conséquent, il est essentiel de poser des limites ainsi que des règles de vie collective afin que chaque enfant évolue dans un cadre sécurisant.

#### ***Les règles de vie :***

- Le respect des horaires de repas et de coucher (midi : 12h30 ; soir : 19h30 ; coucher : 22h00).
- Le respect du matériel et des locaux mis à disposition.
- Le respect de soi et des autres.
- Le respect du sommeil de tous est exigé entre 22h00 et 8h00.
- L'obligation de participer aux tâches collectives et journalières.
- Aucune violence physique, morale et/ou verbale ne sera acceptée

Les activités sur place ont ravis l'ensemble des enfants, ils ont pu faire de l'optimiste de l'accrobranche et des baignade.

#### Communication :

##### ➤ Interne

- Affiche spécifique
- Mailing

Rencontre avec les familles lors d'une réunion de présentation avant séjour

##### ➤ Durant le séjour

Création d'un groupe WhatsApp entre les familles et les animateurs de chaque structure pour des échanges réguliers.

Un point avec les familles sera fait au départ et au retour du séjour.



Les structures alimenteront leurs réseaux et outils de communication en retour des échanges avec les équipes pédagogiques actives du séjour.

#### *Affiche en Annexes*

#### Evaluation :

Chaque jour des évaluations seront préparées :

Evaluation animateurs/Direction : tous les soirs après la veillée l'équipe d'animation et de direction se réuniront pour faire un bilan de la journée ainsi que préparer la journée suivante.

Evaluation des enfants : En fin de journée les enfants seront réunis pour évaluer la journée mais aussi pour évaluer la vie collective. Les évaluations seront faites de manières ludiques et adaptées au public.

## LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe éducative est constituée d'une directrice, d'une directrice adjointe, de 8 animateurs et animatrices. qui, toutes et tous, participent à l'accueil des mineurs. La liste des membres de l'équipe est disponible sous forme de trombinoscope dans le hall d'entrée.

L'équipe est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis à l'extrascolaire. Chaque fonction bénéficie d'une fiche emploi lui permettant de connaître et d'appliquer son cadre d'intervention.

La direction de l'accueil de loisirs encadre et accompagne l'équipe d'animation : elle est garante du cadre légal, de la posture professionnelle et de la démarche d'appropriation du PEDT en cours, des objectifs de la communauté des communes. Elle encadre et coordonne la rédaction du projet pédagogique et du projet d'animation, de la démarche d'évaluation, de la préparation des activités, de l'accueil des familles.

Il est en effet important que l'équipe d'animation contribue activement à l'écriture du projet pédagogique et de sa concrétisation à travers le projet d'animation et les activités. Ces dernières répondent aux besoins spécifiques des enfants (âges, intérêts, niveau d'autonomie, etc.).



L'équipe des animatrices permanentes d'animation bénéficie :

- D'un plan de formation générale reposant sur le plan de développement des compétences (formations diplômantes, parcours métiers)
- De formations avec le pôle engagement : accompagner la gestion de l'émotion chez l'enfant, éduquer sans violence, faciliter l'égalité filles-garçons, l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- D'un kit de la posture éducative pour travailler en équipe les questions de postures professionnelles (cf. partie annexes et ressources).
- Des réseaux professionnels locaux et nationaux (cf. mission locale, France travail, les Francas de Dordogne, SDJES 24,partie annexes et ressources).
- D'une boîte à outils avec de nombreuses ressources pédagogiques (cf. partie annexes et ressources) qui s'inscrivent dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté.

Les réunions de l'équipe d'animation sont organisées de la manière suivante :

Deux demi journées par mois et 2 journées de formation et préparation pour les vacances d'été. Selon les différentes manifestations, ponctuellement nous rajoutons des temps de réunions supplémentaires.

Les réunions sont réparties pour l'année 2026 de la façon suivante :



## PREPA MERCREDIS ET VACANCES 2026

DATES	PREPA	DUREE	HORAIRES
MARDI 6/01	A Bilan reprise prépa mercredis janv, fév	3	09H15-12H15
MARDI 13/01	B Planning vacances hiver	3	09H15-12H15
MARDI 20/01	C Planning merdredis/Prépa vac hiver	3	09H15-12H15
MARDI 24/02	A Bilan vac / prépa mercredis mars, avril	3	09H15-12H15
MARDI 3/03	B Planning vacances printemps	3	09H15-12H15
MARDI 17/03	C Planning merdredis/Prépa vac printemps	3	09H15-12H15
MARDI 24/03	<b>Thèmes et sorties été 2026</b>	<b>8</b>	<b>8H30- 17H30</b>
MARDI 21/04	A Bilan vac / prépa mercredis avril,juin	3	09H15-12H15
MARDI 05/05	C Planning merdredis, juin juillet	3	09H15-12H15
MARDI 02/06	<b>Préparation KERMESS</b>	<b>3</b>	09H15-12H15
SAMEDI 30/05	<b>STAGE ÉTÉ</b>	<b>8</b>	<b>8H30- 17H30</b>
MARDI 09/06	<b>Prépa été planning liste matériel</b>	<b>8</b>	<b>8H30- 17H30</b>
MARDI 16/06	C Planning mercredis rentrée	3	09H15-12H15
mardi 23/06	<b>Prépa été suite</b>	<b>8</b>	<b>8H30- 17H30</b>
LUNDI 29/06	<b>STAGE ÉTÉ AMENAGEMENT LOCAUX</b>	<b>8</b>	<b>8H30- 17H30</b>
MARDI 01/09	A Bilan vac / prépa mercredis sept, oct	3	09H15-12H15
MARDI 8/09	B Planning vacances automne	3	09H15-12H15
MARDI 29/09	C Planning merdredis/Prépa vac automne	3	09H15-12H15
MARDI 03/11	A Bilan vac / prépa mercredis nov/déc	3	09H15-12H15
MARDI 10/11	<b>THEMES 2027</b>	<b>8</b>	<b>8H30- 17H30</b>
MARDI 24/11	C Planning merdredis 2027	3	09H15-12H15
MARDI 01/12	<b>PROJET ANIMATION</b>	<b>8</b>	<b>8H30- 17H30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>101</b>	



PARTIE 4

## LES RELATIONS EXTERNES



# LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES

Accueillir l'enfant, c'est aussi **accueillir sa famille qui constitue un acteur essentiel** dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. La continuité éducative entre l'environnement familial de l'enfant et l'accueil passe par la **construction d'une relation de confiance** entre les professionnels et les parents.

Ainsi, chaque parent peut, sur la base du volontariat, trouver sa place dans le fonctionnement de la structure et s'investir selon ses aptitudes, ses intérêts et ses disponibilités.

L'équipe de l'accueil de loisirs organise les 5 étapes du quotidien avec les familles à travers :

- Une **communication de proximité** qui passe par la mise en place de différents outils :
  - Transmission orale et écrite : échanges au moment de l'accueil du matin et du soir, apporter des repères (un animateur référent le matin est à l'écoute des parents et note les consignes pour la direction celui de l'accueil du soir passe les infos de la direction, équipement particulier, petits bobos, change maternel, chaleur, etc.)
  - Affichage : espace d'affichage dédié dans le sas d'accueil, installation d'un tableau en liège dans le hall de l'accueil et d'une table avec le projet pédagogique et le projet éducatif ainsi que le règlement intérieur, les menus, les tarifs, la charte de qualité, le trombinoscope de l'équipe et des stickers repositionnables.
  - Outils numériques : site internet de la communauté des communes : [ccthpn.fr](http://ccthpn.fr), où les parents peuvent télécharger l'ensemble des documents pour l'inscription de leur enfant, ainsi que les le projet pédagogique, le règlement intérieur les programmes d'activités par groupes, les menus .
  - réseaux sociaux (page Facebook ALSH Lestrade Terrasson, avec un seul administrateur la directrice référente) Collaboration avec la radio locale Cristal FM pour des infos pratiques (inscriptions vacances, modification accueil neige, diffusion de nos offres d'emploi, infos qui mettent en avant les activités du centre).
  - Courriel : notes sur le fonctionnement de l'accueil, nouvel IBAN, infos particulières via le mailing des familles (Parents 2026).
- **L'aménagement de l'espace** : Les enfants sont invités par l'équipe d'animation à repérer, réorganiser et aménager les différents espaces de leur accueil de loisirs afin de mieux se les approprier, mais aussi de pouvoir évoluer en autonomie dans un





environnement familial et rassurant. Cet aménagement intègre des espaces d'information pour les familles et les enfants, des espaces de valorisation des activités et des projets vécus par les enfants.

- **Le processus de coéducation** : l'équipe organise des temps spécifiques pour dialoguer avec les familles : journée porte ouverte au mois de juin pour les nouvelles familles, temps d'accueil avec goûters conviviaux, réunions d'informations séjour d'été au bord de la mer une fois par an, expositions et spectacles des enfants fin de période de vacances.
- **La disponibilité de l'équipe** pour rassurer les familles et encourager leur présence dans la vie de la structure, tout en valorisant leur participation. Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.

## LE LIEN AVEC LE TERRITOIRE

L'enfant vit des temps multiples lorsqu'il grandit : petite enfance (temps en structure collective ou en accueil individuel), temps scolaire, temps périscolaire, vie familiale, activités associatives ou extrascolaires, jeu dans l'espace public avec la famille ou en autonomie.

- Ces temps, sont en grande partie, animés par des acteurs éducatifs différents, avec des attentes et des objectifs spécifiques.
- Si ce sont des temps en autonomie, les enfants acquièrent la capacité à jouer ensemble et à appliquer des règles de vie en société sans la présence d'adultes référents .

**Conscient de cette pluralité, l'accueil de loisirs inscrit son action dans une logique éducative permanente et de partenariat pour que chaque enfant habite son territoire.**

L'équipe organise ainsi des partenariats concrets pour que les enfants renforcent leur découverte du territoire, leur implication et leur intérêt pour ce qui l'entoure.

Ainsi, l'équipe propose des temps de « passerelle » pour faciliter l'intégration des enfants à l'accueil de loisirs et la transition entre les différentes structures du territoire :

### Pour les 2-3 ans : Arrivée à l'accueil de loisirs pour la première fois

- L'accueil de loisirs travaille en collaboration avec la structure petite enfance plus particulièrement avec la responsable de la crèche de Terrasson, elle nous contacte pour des passerelles individuelles demandant une attention particulière. Nous envisageons d'organiser des matinées découvertes pour la section des plus grands de la crèche, avant l'été.



- Avant le premier jour de rentrée, ou avant l'été l'accueil de loisirs propose une rencontre individuelle de chaque nouvelle famille inscrite, une visite des locaux, une présentation de l'équipe, la découverte du projet pédagogique et des modalités d'organisation de la journée de l'enfant, etc.
- Les premiers jours de la rentrée, il est possible de mettre en place un accueil échelonné avec la présence des parents sur un temps court, des animations spécifiques où les enfants âgés de 8-11 ans accompagnent les plus petits à la découverte de la structure, etc.
- Des moyens de communication spécifiques sont mis en place pour faciliter les échanges : carnet de liaison pour les enfants en inclusion, cahier avec des pictogrammes pour les enfants qui en ont l'utilité, page Facebook et site de la communauté des communes.

#### Pour les 5-6 ans : Préparation avant l'entrée au CP

- Afin de préparer les enfants, l'accueil de loisirs veille à créer du lien avec les écoles maternelles et primaires : temps d'échanges où les enseignants du CP viennent à l'accueil de loisirs pour présenter la classe des « grands », etc.
- Avant les grandes vacances, des temps de passerelles sont organisés : [rencontre avec les plus grands ; activités partagées ; temps spécifiques entre « futurs CP » pour parler de leurs attentes ; grands projets qui valorisent l'autonomie ; etc.].
- En amont des vacances d'été, les familles sont associées aux changements à venir : [transmissions des informations à travers la plaquette de façon formelle ; rendez-vous avec les parents pour des cas particulier pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et de l'adaptation au groupe ; découverte des nouveaux locaux.

#### Pour les 10-11 ans : accompagner la transition vers plus d'autonomie et de nouvelles responsabilités

- A l'accueil de loisirs, des moments partagés sont organisées avant l'été : grands jeux communs, repas groupes mélangés à table, quelques temps libres ensemble.
- L'accueil de loisirs propose la mise en place de projets émancipateurs pour faciliter progressivement le passage vers l'adolescence : création d'un conseil d'enfants, rôle de médiateurs ou d'aides pour les plus jeunes, mini camp d'autonomie, etc.
- Avant l'été et à la rentrée, les familles et leurs enfants sont invités à échanger avec l'équipe d'animation.



# LE CADRE LÉGAL

Les accueils sont déclarés au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES). A ce titre, ils doivent être en conformité avec la réglementation et peuvent être l'objet de visites ou d'inspections.

Cette relation est régie par le Code de l'action sociale et des familles (CAFS) constituant la colonne vertébrale des ACM.

Les accueils de loisirs accueillant des enfants de moins de 6 ans sont soumis à l'autorisation préalable du préfet via l'avis du service de PMI. Cet avis porte sur l'adaptation des locaux et des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'accueil aux besoins et rythmes de vie des enfants de moins de 6 ans. La déclaration de l'accueil de loisirs permet de travailler en lien étroit avec la CAF et de bénéficier de prestations et de financements à destination des accueils de loisirs.

Chaque direction dispose du « spécial directeur et directrice en ACM » de la JPA pour l'accompagner dans le respect du cadre réglementaire. L'association Léo Lagrange Animation fournit également des process et des procédures pour guider les équipes autour de sujets précis :

- Relations avec les familles
- Relations au sein des équipes
- Relations avec les institutions et les collectivités
- Gestion des situations d'urgence ou exceptionnelles
- Documents de gestion quotidiens et cadre légal

## FOCUS

### ACTIVITÉS SPORTIVES À VOCATION RÉCRÉATIVE

Les activités sportives ayant une vocation récréative, ludique et de découvertes proposées par l'accueil de loisirs sont conçues dans le **respect du développement de l'enfant, de ses capacités et de ses envies**. Elles permettent de favoriser la motricité, la coopération, le respect des règles et des autres.

Ces activités se déroulent dans des **espaces adaptés et sécurisés** (salle de motricité, gymnase, cour de récréation, espaces extérieurs aménagés), sous la responsabilité de l'équipe d'animation. L'accent est mis sur le plaisir de bouger et l'apprentissage du collectif à travers le jeu. Enfin, **une attention particulière est portée à l'inclusion de tous les enfants**, quels que soient leurs besoins ou éventuelles limitations physiques.

En cas de mise en place d'activité physique et sportive codifiée à vocation d'apprentissage ou de perfectionnement, cette activité doit être encadrée par une personne détenant un des diplômes issus de l'annexe II-1 du code du sport. Les conditions matérielles (équipements, matériels pédagogiques) et de sécurité (effectifs adaptés, respect des normes d'encadrement, vérification des installations) sont systématiquement prises en compte.

Les activités se déroulant en milieu spécifique (ex : une initiation kayak un mercredi après-midi - Art R.212-7 du code du sport), sont obligatoirement encadrées par une personne possédant les diplômes nécessaires à la mise en place de cette pratique. Elle ne peut être dispensée autrement, même de manière récréative.





# L'EVALUATION ? INDISPENSABLE !

L'évaluation, en tant que **démarche participative, de valorisation et d'amélioration continue**, est au cœur de la démarche de l'accueil de loisirs périscolaire.

Sans prétendre à l'exhaustivité ni à la rigueur scientifique, elle consiste à **analyser un projet de manière critique et méthodique** pour vérifier s'il atteint ses objectifs, s'il est utile, efficace, et s'il peut être amélioré.

Si elle met en lumière les changements produits et la qualité de la mise en œuvre d'un projet, elle mesure aussi les écarts entre l'initiative originelle et le résultat. Elle en tire les enseignements utiles. **C'est un outil stratégique d'amélioration**, différent du contrôle ou du rapport administratif ou du bilan d'ordre quantitatif (retour descriptif), tous nécessaires pour autant.

L'évaluation est une méthode structurée dont elle construit les indicateurs simples, réalistes, exploitables, adaptés au contexte, en partenariats (y compris avec les financeurs), avant la mise en œuvre du projet. Cela renforce la clarté de l'action et contribue à la confiance mutuelle. Chaque objectif est évalué et si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement, de réajustement pour des actions précises.

Concrètement l'évaluation est constituée d'une démarche pour évaluer les objectifs opérationnels à travers le projet d'animation, ainsi que de différents éléments de bilan exposés ci-dessous pour qualifier le fonctionnement de la structure avec les différentes parties prenantes :

## AVEC L'EQUIPE D'ANIMATION

Afin d'encourager la dynamique de groupe et renforcer la montée en compétences, les équipes participent et animent la démarche d'évaluation de l'accueil de loisirs. En outre, elles évaluent leur fonctionnement et la pertinence de leur organisation :

- Des outils de réflexion : réunions de régulation, débriefings réguliers.
- Un suivi des réunions : deux réunions par mois sont organisées pour évaluer le fonctionnement, les animations et le relationnel, enfants/enfants, équipe/enfants, équipe/familles. Les sujets récurrents sont les enfants difficiles en terme d'écoute, violence, langage. Une réunion particulière avec les familles dont les enfants ont des PAI lourds.

## ▪ AVEC LES PARTENAIRES

Les différents partenaires de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent d'évaluer, de dresser un constat et de rendre compte des actions menées pour une période donnée :

- Comptes rendus et tableaux de suivi d'actions : réunion du comité de pilotage une fois par an avec le bilan des différentes actions, d'activités, projets : échanges avec les autres ALSH, d'autres structures EHPAD, CIAS, les associations sportives qui ont été accueillies durant l'année en cours, la place de l'enfant dans ses désirs et besoins,



retours de enquêtes de satisfactions des familles, bilans et effectifs par période sous forme de graphiques

## AVEC LES ENFANTS

Tout au long de l'année, les enfants pourront évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques, telles que :

- Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation : de façon formelle ou informelle : un temps formalisé le jeudi par petit groupe pour les plus grands écrits, relationnel, pédagogique et matériel, chaque jour au moment du goûter « prise de température à chaud » des différents ressentis au vu des activités proposées, des repas et permettre à l'enfant de verbaliser ses émotions.
- Pour les plus petits : baton de parole et emojis des émotions
- Pour les 6/7 ans : situations imagées, dessins, photos mêmes
- La mise en place d'un carnet de bord collectif tenu par les enfants pour garder une trace des animations. Il pourra contenir [photos, dessins, schémas, textes, etc.]
- Des évaluations de fin de cycles pour une activité ou un parcours avec l'équipe d'animation : Est ce que les enfants ont apprécié de participer à ce parcours ou cette activité ? Est ce qu'ils sont à l'aise dans le groupe ? Est ce qu'ils ont pris facilement la parole ? Est ce qu'ils parlent de ce parcours ou de cette activité en famille ? Est-ce qu'ils souhaitent poursuivre cette activité ? Etc.
- Ces temps formels ou informels permettent de réajuster les activités proposées, la vie du groupe, groupe plus sportifs que manuels.

## AVEC LES FAMILLES

Tout au long de l'année, les familles pourront participer à l'évaluation de l'accueil de loisirs grâce à différentes méthodes, telles que :

- L'enquête annuelle de satisfaction des familles qui porte sur les moyens de communication, les modalités d'inscriptions, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.
- Des moments d'échanges formels et informels : un questionnaire d'évaluation avec le CIAST pour les trois centres du Territoire va nous permettre de réajuster nos pratiques, horaires, lieu passage bus, communication, tarifs communs etc...
- Des questionnaires "flash" liés à une activité ou un parcours spécifique : de façon informelle, dès que l'équipe en a l'occasion des temps d'échange sont mis en place de le matin ou le soir, prise de connaissance du programmes, des sorties, du menu, « Votre enfant vous a raconté ? » ce qui donne lieu à des échanges et à des idées de thèmes.



## **ANNEXES & RESSOURCES**



## LES FONDAMENTAUX

- Le projet éducatif de la Fédération ainsi que le Manifeste « Nous demain ! » sont disponibles sur <https://www.leolagrange.org/>.
- Le projet éducatif du territoire est en cours de rédaction,
- La boîte à outils Léo pour les professionnels enfance est disponible sur : <https://www.leolagrange.pro/la-boite-a-outils-enfance-2025/>

## DES RESEAUX LOCAUX ET NATIONAUX

Léo Lagrange Animation propose un réseau national et des réseaux régionaux, véritables laboratoires d'idées et d'innovations, qui ont pour vocation de :

- Mettre la pédagogie au cœur des pratiques professionnelles en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques
- Favoriser l'échange de pratiques
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Créer un maillage actif et dynamique
- Relayer les informations auprès des équipes
- Recenser les besoins et attentes des professionnels

En outre une convention professionnelle, espace de réflexion et d'échanges de pratiques, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'accueil de loisirs.

## LE KIT DE LA POSTURE EDUCATIVE



La qualité des relations tissées entre les enfants, les familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe fort pour l'accueil de loisirs. Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant :

- Des valeurs éthiques : le cadre de référence personnel
- Des savoir-être : les attitudes acquises par l'observation des pairs
- Des savoir-faire : les compétences acquises par le biais de la formation

Le Kit de la posture éducative présente 4 grands chapitres :

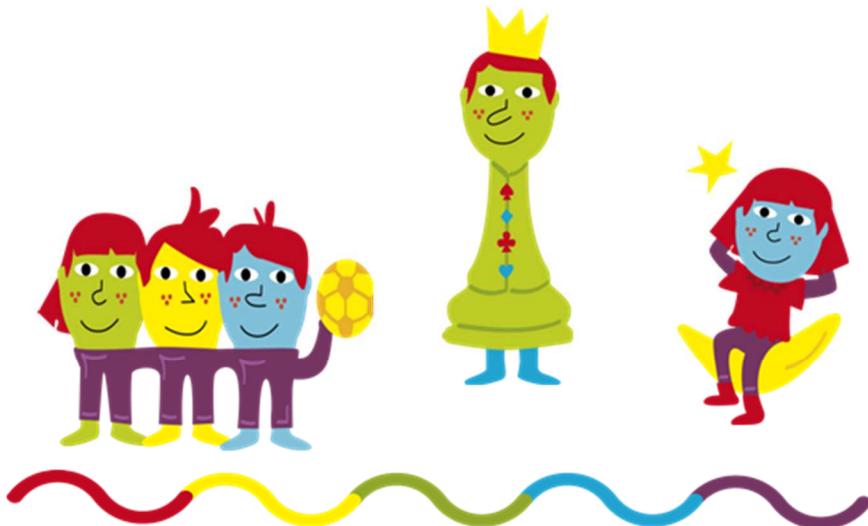
- Les fondamentaux de notre projet éducatif
- La lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'accompagnement éducatif conscient et bien traitant
- Les engagements responsables et les cadres règlementaires

C'est un outil de management qui propose des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs avec lesquels la direction accompagne son équipe d'animation sur différents sujets tels que la posture à adopter face à une situation concrète, la maîtrise des fondamentaux ou bien encore la capacité à résoudre un problème.

- ANNEXE 1 : Règlement intérieur
- ANNEXE 2 : exemple programme d'activités et menu
- ANNEXE 3 : listes des communes et listes des écoles.
- ANNEXE 4 : Récépissé SDJES 75



ANNEXE 1 :



## ALSH « LESTRADE »

### à TERRASSON

### Règlement intérieur



L'accueil de Loisirs de Lestrade à Terrasson est géré par l'Association d'éducation populaire Léo Lagrange Sud-ouest. IL est habilité par le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports sous le n° d'agrément 0750157CL000124  
L'accueil est régi par les textes en vigueur du SDJES de la Dordogne dépendant du « code de l'action sociale et des familles ».

#### Conditions d'admission :

L'accueil de loisirs accueille les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 13 ans.

Les enfants devront être propres



L'admission sera ferme et définitive si le dossier d'inscription est complet avec les documents demandés.  
Le dossier d'inscription devra être renouvelé à chaque rentrée scolaire. Toutes modifications qui interviendraient durant l'année devront être signalées (changement d'adresse, téléphone, mise à jour des vaccins, etc...).  
Pour chaque période (vacances ou mercredis), une fiche de réservation indiquant le lieu d'arrivée de l'enfant le matin, le lieu de départ le soir, les journées réservées et si l'enfant est autorisé à partir seul ou non.  
**Les documents nécessaires et le calendrier d'inscription sont sur le site de [ccthpn.fr](http://ccthpn.fr)**  
**La direction se réserve le droit d'accueillir l'enfant uniquement si le dossier est complet et les règlements des factures à jour. Les enfants sont acceptés dans la limite des places disponibles.**

#### **Modalités d'accueil et Horaires d'ouverture :**

L'accueil de Loisirs fonctionne durant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne et d'été ainsi que les mercredis de 9h00 à 17h00. Un accueil est organisé à l'école élémentaire Jacques Prévert le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

L'ALSH est fermé durant les vacances de Fin d'année.

Les enfants peuvent être accueillis en journée ou demi-journée matin jusqu'à 12H ou l'après-midi à partir de 13H30.

Les enfants peuvent être amenés directement à l'ALSH le matin de 9h00 à 9h30 et repris le soir de 16h45 à 17h00. **L'arrivée et le départ doivent toujours être signalés à la direction.**

Seules les personnes désignées sur le dossier d'inscription ou la fiche de fréquentation de la période sont autorisées à récupérer les enfants. Ils devront être munis d'une pièce d'identité valide, celle-ci pouvant leur être demandée.

#### **Encadrement :**

Le taux et normes d'encadrement sont fixés par le Code de l'Action Sociale et des familles en fonction de l'âge des enfants et de l'activité pratiquée.

L'équipe d'animation est composée d'une directrice, son adjointe et du nombre d'animateurs/trices conforme au texte de loi en vigueur et selon la situation déclarative auprès du SDJES. Un animateur pour 8 enfants pour les 3/5 ans et un animateur pour 12 enfants pour les + de 6 ans. La structure accueille les animateurs stagiaires BAFA ou scolaire dans le respect de la législation en vigueur.

#### **Modalités de fonctionnement :**

La présence des enfants est enregistrée sur liste d'appel et logiciel de facturation. **Pour les arrivées et départs du centre, il est indispensable de se présenter au bureau d'accueil.**

Les repas sont préparés à l'école primaire J. Prévert de Terrasson et servis à l'accueil de Loisirs en liaison chaude par le personnel municipal.

Une collation est proposée à l'accueil du matin jusqu'à 8h30 et à l'arrivée au centre pour les 3/5 ans. Un goûter le soir avant le départ est prévu pour tous.

Pour les sorties avec le repas pris à l'extérieur, l'accueil de loisirs fournit le pique-nique.

**Dans le cas de sortie à la journée, la structure ne garantit pas l'accueil à la demi-journée.**

#### **Absences :**

Toute absence d'un enfant doit être signalée à l'accueil de loisirs par mail ou téléphone au moins 5 jours ouvrés avant l'absence ou dès que possible en cas de maladie (certificat médical à fournir).

Dans ces cas, l'absence sera excusée (non facturée). Dans les autres cas, la journée sera facturée. Une absence non justifiée de 2 jours consécutifs entraînera la suppression des réservations suivantes et ces 2 jours seront facturés. La famille devra renouveler l'inscription en remplissant une nouvelle fiche de réservation.

#### **Modalités du ramassage:**

Un ramassage est organisé sur la ville de Terrasson les petites vacances scolaires et sur certaines autres communes durant les vacances d'été : Le Lardin, Pazayac, Cublac. Les horaires des arrêts sont sur le site internet de la Communauté des communes [ccthpn.fr](http://ccthpn.fr)

**Dans le cas d'un retard de plus de 5 minutes des personnes habilitées à venir chercher un enfant le soir, l'enfant sera reconduit à la garderie de l'école J. Prévert de Terrasson.**

#### **Tarifs, facturation, paiement**

Le tarif inclut la totalité de la prise en charge à l'accueil de loisirs. Seuls les séjours sont majorés ainsi que les sorties. Le tarif des sorties est de 4 € pour les enfants inscrits moins de 3 jours sur la même semaine. Les tarifs sont déterminés en fonction de votre Quotient Familial fourni par la CAF ou la MSA. Pour les familles non allocataires ou celles pour lesquelles le quotient n'a pu être calculé, l'avis d'imposition N-1 sera demandé. Sans quotient familial ou document permettant de le calculer, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Une convention avec la CAF Dordogne autorise le Directeur de l'Accueil de Loisirs à consulter directement les données de sa base allocataires et ainsi connaître le Quotient Familial calculé par la CAF.

Pour les vacances scolaires et les mercredis, le paiement s'effectue à réception de facture et à régler dans les 3 semaines. Dans le cas d'un trop perçu, aucun remboursement ne pourra être effectué mais un avoir sera constitué.

Les factures mensuelles seront envoyées par mail, et à la fin de chaque période de vacance. Le paiement se fera par virement, chèque bancaire, chèque vacances (ANCV) ou CESU à l'ordre de : ALSH Lestrade LEO LAGRANGE ANIMATION. Toute absence non justifiée 5 jours avant sera facturée sauf si certificat médical. Les familles qui ne seront pas à jour de leur paiement lors d'une nouvelle inscription, pourraient se voir refuser la réservation.

#### **Santé, Sécurité :**

Votre enfant doit être assuré pour les dommages dont il serait l'auteur (responsabilité civile) et pour ceux qu'il pourrait subir (assurance individuelle accidents corporels). Il est obligatoire de fournir une nouvelle attestation chaque année.

L'apport de médicaments est strictement interdit, cependant les parents ont toute liberté pour venir administrer eux-mêmes les médicaments à leur enfant ou fournir l'ordonnance originale pour que la direction s'en charge. Si un PAI est établi il doit obligatoirement faire l'objet d'un rendez-vous avec la direction.



En cas d'urgence médicale, le SAMU sera alerté prioritairement et les parents contactés ensuite. Une copie de la fiche sanitaire sera transmise au service chargé de l'évacuation de l'enfant. Les enfants ayant des allergies alimentaires graves devront porter leurs repas, décision prise par la Ville de terrasson en charge des repas.

Toute vie en collectivité n'est possible qu'en respectant certaines règles mises en place. Votre enfant devra accepter les consignes liées à sa sécurité et à celle des autres.

Il est rigoureusement interdit d'apporter au centre de loisirs des objets dangereux (exemples : couteaux, cutters, allumettes etc).

L'Association décline toute responsabilité en cas de perte de vêtements, bris ou perte d'objets de valeur et aucune réclamation ne sera reçue à ce sujet. Les vêtements, gourdes, casquettes, sacs devront être notés au nom de l'enfant.

Après un délai de six mois, les organisateurs de l'Accueil de Loisirs se réservent le droit de donner les vêtements ou objets oubliés à une association caritative.

**L'usage des téléphones portables pour les enfants est interdit, sauf cas exceptionnel après entretien avec les familles. L'ALSH se dégage de toute responsabilité en cas de casse, perte, vol d'objet de valeurs.**

Les adultes comme les enfants se doivent de respecter les lieux qui les accueillent, de ne pas détériorer le matériel prêté, les jeux utilisés durant la journée, de ne pas manquer de respect envers un autre enfant ou adulte.

Un comportement dangereux ou irrespectueux sera immédiatement sanctionné.

Tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par un avertissement écrit. Si ces manquements devenaient répétitifs, ou en cas d'attitude agressive ou violente le Président du CIAS en charge de l'ALSH et l'association Léo Lagrange sur description précise des faits par le référent de l'enfant ou le directeur(trice) et en accord avec celui-ci, se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'enfant de l'accueil.

En cas de difficultés les familles peuvent rencontrer la direction sur rendez-vous.

**Respect du principe de la laïcité :**

**Le port de signes ou de tenues par lesquels les enfants manifestent ostensiblement une appartenance religieuse ou politique est interdit. Concernant les repas nous ne répondons pas favorablement aux demandes de préparation des repas selon les rites prescrits par une confession religieuse.**

Le présent règlement sera détaillé et affiché à l'intérieur des locaux. Un exemplaire détaillé est à télécharger sur le site [ccthpn.fr](http://ccthpn.fr) par chaque famille pour signature et devra être retourné à l'équipe pédagogique.

Ce règlement s'appliquera à toutes les sorties, séjours et évènements auxquels les usagers de l'ALSH et les membres de l'équipe souhaiteraient ou devraient participer. Dans l'une de ces situations l'équipe de l'ALSH, avec le soutien des familles, mettra tout en œuvre pour tendre vers le respect des points suscités.

**ACCEPTATION**

La signature de ce règlement intérieur détaillé est obligatoire pour valider l'inscription de l'enfant, elle a force de contrat.

Nom du ou des représentants légaux précédé de la mention « Lu et approuvé »

**J'ai pris connaissance de ce document et en accepte toutes les clauses.**

Nom et Prénom de l'enfant : .....

A Terrasson, le ...../...../ 2026

Signature des Tuteurs légaux :      Signature de l'enfant :

NOM : .....

Directrice permanente de l'Accueil de Loisirs : Sophie CHOLET



## ANNEXE 2 :



## ANNEXE 3 :

# Liste des communes de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir

Liste des 37 communes membres de la CC Terrassonnais Haut Périgord Noir

37 communes membres de CC Terrassonnais Haut Périgord Noir

# siren	Type	Nom commune	Population
200041150	commune	<a href="#">Ajat</a>	303
200041150	commune	<a href="#">Auriac-du-Périgord</a>	410
200041150	commune	<a href="#">Azerat</a>	455
200041150	commune	<a href="#">Badefols-d'Ans</a>	411
200041150	commune	<a href="#">Bars</a>	250
200041150	commune	<a href="#">Beauregard-de-Terrasson</a>	713
200041150	commune	<a href="#">Boisseuilh</a>	113
200041150	commune	<a href="#">Châtres</a>	183
200041150	commune	<a href="#">Chourgnac</a>	69



# siren	Type	Nom commune	Population
200041150	commune	<a href="#"><u>Condat-sur-Vézère</u></a>	889
200041150	commune	<a href="#"><u>Coubjours</u></a>	114
200041150	commune	<a href="#"><u>Fossemagne</u></a>	563
200041150	commune	<a href="#"><u>Gabillou</u></a>	100
200041150	commune	<a href="#"><u>Granges-d'Ans</u></a>	149
200041150	commune	<a href="#"><u>Hautefort</u></a>	831
200041150	commune	<a href="#"><u>La Bachellerie</u></a>	916
200041150	commune	<a href="#"><u>La Cassagne</u></a>	155
200041150	commune	<a href="#"><u>La Chapelle-Saint-Jean</u></a>	87
200041150	commune	<a href="#"><u>La Dornac</u></a>	417
200041150	commune	<a href="#"><u>La Feuillade</u></a>	828
200041150	commune	<a href="#"><u>Le Lardin-Saint-Lazare</u></a>	1704
200041150	commune	<a href="#"><u>Les Coteaux Périgourdins</u></a>	569
200041150	commune	<a href="#"><u>Limeyrat</u></a>	436
200041150	commune	<a href="#"><u>Montagnac-d'Auberoche</u></a>	142



# siren	Type	Nom commune	Population
200041150	commune	<a href="#">Nailhac</a>	294
200041150	commune	<a href="#">Pazayac</a>	818
200041150	commune	<a href="#">Peyrignac</a>	603
200041150	commune	<a href="#">Saint-Rabier</a>	575
200041150	commune	<a href="#">Sainte-Eulalie-d'Ans</a>	299
200041150	commune	<a href="#">Sainte-Orse</a>	353
200041150	commune	<a href="#">Sainte-Trie</a>	115
200041150	commune	<a href="#">Teillots</a>	101
200041150	commune	<a href="#">Temple-Laguyon</a>	35
200041150	commune	<a href="#">Terrasson-Lavilledieu</a>	6372
200041150	commune	<a href="#">Thenon</a>	1280
200041150	commune	<a href="#">Tourtoirac</a>	648
200041150	commune	<a href="#">Villac</a>	287



## ANNEXE 4 :



**Léo Lagrange**  
Animation

**ALSH TERRASSON**  
Plateau de LESTRADE  
**24120 TERRASSON**



**léo lagrange**  
animation

PROJET PÉDAGOGIQUE – ACCUEIL EXTRASCOLAIRE et PERISCOLAIRE